



La Démultiplication de formations en techniques d'élevage dans le projet Récasé au Rwanda

Un indispensable : la démultiplication du bétail

La démultiplication des formations est en lien direct avec la démultiplication du bétail qui constitue l'un des piliers du projet RECASE et « le matériel didactique » des formations. Elle s'organise de la manière suivante :

des porcs ou des chèvres sont distribués à un premier groupe de paysan.ne.s que l'on appelle les « bénéficiaires directs ». Ces personnes qui ont reçu un animal chacune s'engagent à donner lors de la première et de la deuxième mise bas une partie de la progéniture à d'autres paysan.ne.s (un chevreau ou deux porcelets).

☐ les paysan.ne.s recevant ces animaux s'engagent à leur tour à effectuer le même don lorsque leurs animaux mettront bas.

Ainsi, le bétail se « démultiplie » dans la communauté de manière exponentielle.

Une stratégie : la démultiplication des formations en techniques d'élevage

Dans le projet RECASE, la « démultiplication des formations » en techniques d'élevage a été conçue pour maximiser la diffusion des compétences, en faisant principalement reposer la formation des paysan.e.s receveurs de bétail sur des « formateur.rice.s relais » (paysan.ne.s formateur.rice.s ou Pfo) occasionnel.le.s eux-mêmes choisis parmi les paysan.e.s.

Pour initier la démultiplication, les paysan.ne.s bénéficiaires de la première distribution de porcs ou de chèvres ont été formés aux techniques d'élevage par des binômes d'animateur.rice projet (faisant partis de l'équipe projet) et d'animateur.rice de proximité, lui/elle issu.e de la communauté (travaillant en lien direct avec les paysan.ne.s).

Après ces formations, ces personnes ont reçu des animaux et ont pratiqué. Une évaluation a permis de choisir des personnes appelées à devenir formateur.trice.s - relais.

Ces paysan.ne.s ont reçu une formation complémentaire leur permettant d'animer les cycles de formation ultérieurs en techniques d'élevage et sont donc devenu.e.s des paysan.ne.s formateur.rice.s (Pfo).

Une crainte pouvait être que la démultiplication des formations induise « *une dilution des contenus et pratiques* ». Mais **la présence de supports de formation communs** et **l'accompagnement** des premiers par des animateurs.trices de proximité ont permis de pallier

à ce risque en préservant une homogénéité des contenus transmis dans un **déroulé pédagogique commun** à tous.

La démultiplication des formations

Formation de l'équipe projet

Formation initiale des premiers bénéficiaires de bétail

Formation des paysan.ne.s formateur.rice.s (Pfo) Démultiplication des formations Formation des paysan.ne.s par les Pfo

Temps 0

Temps 1

Temps 2

Temps 3



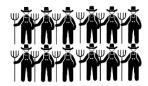
Formation technique par le consultant (vétérinaire) des animateur.rice.s projet et animateur.rice.s de proximité de l'équipe.



Formation initiale des premiers bénéficiaires de bétail
Les formations techniques sont dispensées aux paysans.ne.s au sein des groupements économiques de proximité par les animateur.rice.s de proximité et animateur.rice.s projet.



Formation des paysan.ne.s formateur.rice.s. Renforcement des compétences techniques et formation à l'animation et à l'utilisation des outils pédagogiques.



Les formations sont démultipliées auprès de nouveaux.elles paysan.ne.s par les paysan.ne.s formateur.rice.s au sein des groupements économiques de proximité auxquels ils ou elles appartiennent.

La mise en œuvre détaillée de la démultiplication dans le projet

✓ Démultiplication du bétail

La démultiplication du bétail est encadrée par les Groupements Économiques de Proximité [GEP] et les Inter Groupements Économiques de Secteur [IGES], qui regroupent les GEP d'un même secteur. Si ce n'est pas l'unique rôle des GEP/IGES, il est central et est en grande partie à la base de la décision de leur création dans le cadre du projet :

« Ce sont les comités des GEP qui rendent compte de l'évolution de la démultiplication. Ils font un rapport sur les naissances prévues et survenues. Ils informent les futurs bénéficiaires qui doivent alors avoir construit un abri et ce sont les GEP qui effectuent la distribution du bétail. » (Valentine, animatrice de proximité)

C'est donc d'abord au niveau des assemblées des membres des GEP/IGES que sont sélectionnés les bénéficiaires de bétail, en concertation avec les autorités locales :

- « Les bénéficiaires de la démultiplication sont choisis bien avant la naissance des animaux. Tout le monde est au courant avant, et pour éviter les conflits, on collabore avec les autorités. »
- « Tout le monde choisit, ensemble, qui va recevoir une bête. On commence par les plus vulnérables. »

Ensuite, les comités des GEP vérifient si les informations données par les bénéficiaires sont exactes et correspondent bien aux critères de sélection des bénéficiaires.

Une fois les bénéficiaires sélectionnés, il faut **leur apprendre comment entretenir et nourrir l'animal, construire un abri,** puis s'assurer qu'il est construit avant que ne soit donné un animal. En plus une formation en technique d'élevage est organisée à cette fin pour les futurs bénéficiaires par groupes ne dépassant pas 15 personnes chacun.

Les comités des GEP assurent le suivi des gestations et des mises bas des chèvres et des truies pour **planifier la remise des progénitures**. Les dates des mises bas et celles des remises potentielles aux bénéficiaires de la démultiplication sont consignées dans des fiches.

Les GEP associent les autorités locales à la **transmission du bétail** : la **signature du contrat** liant le bénéficiaire à ses obligations est faite en présence d'un représentant de la Cellule qui appose sa propre signature sur le document. En général, le comité des GEP et l'Animateur de Proximité **distribuent le bétail pendant des temps particuliers** (ex : *Umuganda*, journée internationale de la femme, réunions des IGES, ...).

En effet, les GEP essaient également d'organiser des remises groupées d'animaux (mais cela dépend des dates de mises bas et par conséquent de sevrage) dans un dispositif solennel.

- « Ce jour-là, les autorités sont là. C'est souvent pendant une action collective. Les autorités ont reçu un rapport et ont été officiellement prévenues et invitées. Il y a des prises de parole : quelqu'un du projet va transmettre un message autour de l'action en cours et parler aussi du projet. La personne qui reçoit dit également un mot : il y a un aspect solennel. » (Un membre de GEP)
- « Lors de la remise du premier animal, un contrat est signé entre le bénéficiaire et Adenya. Ensuite, dans le cadre de la démultiplication, le contrat est directement signé avec les comités des GEP. » (Valentine, animatrice de proximité)

La distribution de la progéniture est toujours précédée par une formation en techniques d'élevage. Au moment de la transmission du bétail, il y a un rappel / renforcement de la formation en techniques d'élevage.

Ce que l'équipe projet retient de la mise en œuvre de la démultiplication du bétail

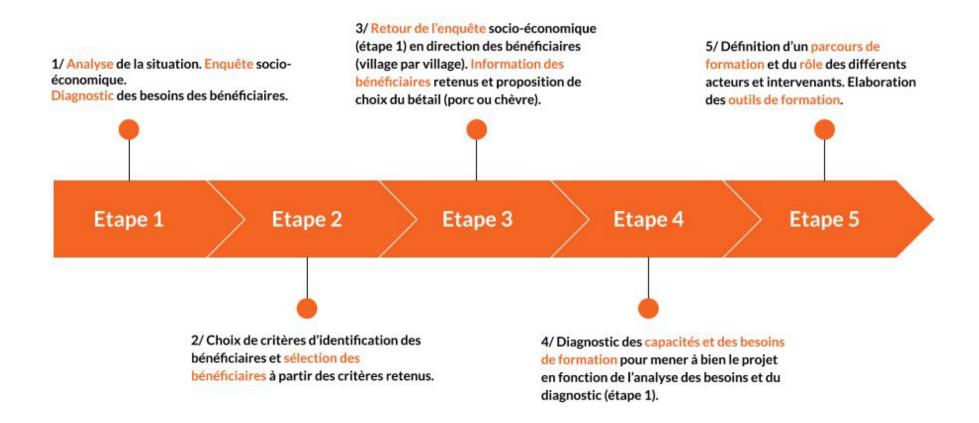
La démultiplication a entraîné un renforcement des liens communautaires :

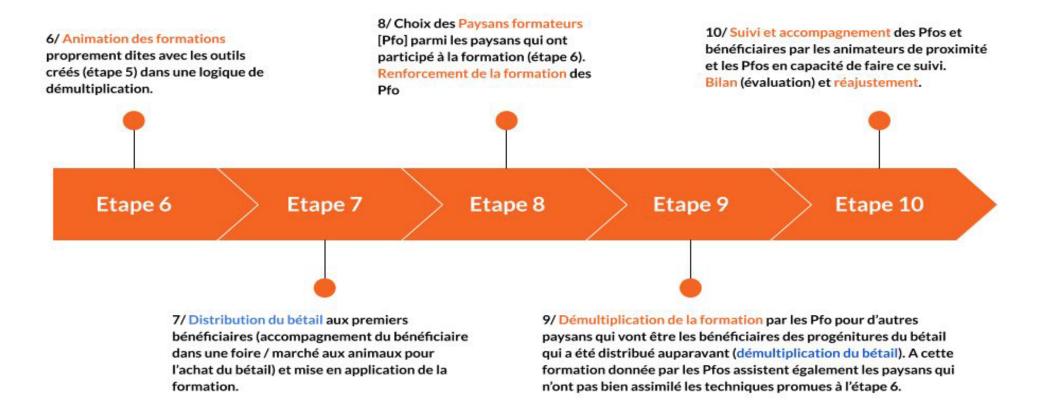
- « Il y a deux grands types de changements : économique mais aussi social. » (Daniel, animateur de proximité)
- « Au niveau de la communauté, chaque don crée une nouvelle amitié. Cela élargit le cercle d'amitié car on se rencontre souvent pour parler. On se rend souvent des visites : l'amitié augmente. » (Fidèle, animateur de proximité)

Elle a également des bénéfices à plusieurs niveaux pour les ménages qui ont reçu un animal.

- « Quand les bêtes reçues continuent à mettre bas, alors c'est une source de revenu. Parmi ceux qui ont reçu du bétail, certains ont ensuite pu s'acheter un autre animal. » (Fidèle, animateur de proximité)
 - « On a veillé [en donnant du petit bétail] à ce que les bénéficiaires aient du fumier, dont une partie peut être vendu. Mais l'essentiel du fumier est utilisé dans les champs, ce qui a permis une augmentation de la production. » (Fidèle, animateur de proximité)

Parcours de la formation et ses préalables





Lien URL de l'article :

